

Si nous sommes convaincus maintenant "que le lac Saint-Jean silurien" ne "se déchargeait" pas "par la même rivière que le lac contemporain, nous devons croire que la rivière Saguenay" n'"existait" pas "aux premières époques géologiques."

Nous avons démontré, aussi clairement que possible, qu'une barrière énorme, infranchissable, s'opposait de toute sa hauteur—500 pieds au moins—à l'écoulement des eaux de la mer saguenayenne du côté où penche, avec tant de conviction, M. l'abbé Laflamme, c'est-à-dire dans la direction Est du côté de Tadoussac.

Il faudra bien *risquer* le cataclysme, tout de bon, si nous voulons y arriver ; ou bien, avouer que c'est l'œuvre des Titans.

Du moment que les initiés eux-mêmes s'y trompent, comment voulez-vous que les *imprudents aux visions d'imagnations volcaniques* s'en retirent avec honneur ?

L'ÉROSION PAR L'EAU

Supposons, maintenant, que le grand bassin saguenayen au lieu de s'incliner à l'ouest, comme il le fait, se déverse à l'est vers Tadoussac ; par ce procédé, nous pourrions peut-être suivre le raisonnement de M. l'abbé, et étudier jusqu'au fond sa thèse favorite de l'érosion lente de l'eau.

Le parcours des soixante milles de pays que les eaux du grand lac saguenayen ont à franchir dans ce cas, pour rejoindre presque en ligne droite le Saint-Laurent à Tadoussac, ne sont pas un obstacle insurmontable, du moment que la configuration du terrain le permet, c'est-à-dire, que les chaînes de montagnes, qui s'y trouvent, au lieu de s'élever en travers de la marche projetée de l'eau, s'alignent d'elles-mêmes sur le rumb de vent qu'elle doit suivre : elles auront, ces eaux entreprenantes, assez de travail à faire pendant des milliers de siècles pour atteindre une profondeur de 3 à 4000 'pieds, qu'il